

la grande mer. » On faisait cette proclamation chaque jour, et chaque jour on coupait une des amarres ; on coupa ainsi six amarres ; pour rompre la septième amarre, on attendit le vent *yi-le* (1) ; quand on eut le vent *yi-le*, on coupa donc la septième amarre et le bateau fila plus rapide qu'une flèche.

Grâce à la vertu productrice de bonheur et grâce à la puissance redoutable de ce *sa-po* (sârthavâha), le bateau arriva promptement à l'île des Joyaux. (*Yi-eul*) donna cet ordre aux marchands : « Recueillez toutes sortes d'objets précieux et chargez-en le bateau jusqu'à ce qu'il soit plein, mais gardez-vous de le trop alourdir. » Quand ils eurent fini de recueillir des objets précieux et qu'ils eurent le vent *yi-le*, leur bateau partit plus vite qu'une flèche et retourna dans le Jambudvîpa. Pour aller au bourg de *Wang-sa-po* (Vâsava), il y avait deux routes, l'une par eau, l'autre par terre. *Cha-men-yi-eul* (Çrona Koṭikarṇa) ayant demandé aux marchands quel chemin il fallait prendre, tous optèrent pour la route de terre.

Il se trouva qu'il y avait une région déserte dans laquelle ils devaient s'arrêter pendant la nuit. (*Yi-eul*) dit aux marchands : « J'ai entendu dire autrefois que, lorsque des brigands viennent piller une caravane, s'ils commencent par tuer le chef de caravane (*sa-po*, sârthavâha), alors les marchands n'ont plus aucun moyen de se tirer d'affaire ; mais, si le chef de caravane n'est pas tué, alors les marchands, soit par la puissance de leur argent, soit par leur force propre, soit par la force d'autrui, parviennent certainement à s'emparer des brigands ; je vais donc m'en aller en quelque autre endroit pour y passer la nuit (2) ; au moment du départ, vous m'appellerez. » Tous ces gens l'approuvèrent, et *Yi-eul* (Koṭikarṇa) s'en alla

(1) D'après une note du texte, ce terme signifierait : le vent favorable.

(2) En ne restant pas avec la caravane, *Yi-eul* évite d'être tué au cas où elle serait attaquée par des brigands ; il lui conserve ainsi son chef.